

Apnée obstructive du sommeil

LIGNES DIRECTRICES POUR LE DIAGNOSTIC CHEZ L'ENFANT

Pour les professionnel·le·s de la santé

Balayez-moi!



[Pour les lignes directrices complètes](#)

La polysomnographie, un examen du sommeil réalisé en laboratoire, est le test actuellement recommandé pour diagnostiquer l'apnée obstructive du sommeil (AOS) chez les enfants. Toutefois, de nombreux enfants n'y ont pas accès là où ils vivent, font face à de longs délais d'attente ou doivent parcourir de longues distances et assumer des coûts importants pour y accéder. Les diagnostics tardifs ou manqués peuvent nuire à la santé des enfants et compliquer la prise de décision en matière de traitement.

Pour combler cette lacune, un groupe d'expert·e·s a analysé plus de 250 études afin d'**évaluer la précision des approches alternatives à la polysomnographie pour le diagnostic de l'AOS chez les enfants**. Ces données, combinées à l'expertise des membres du groupe, ont mené à trois recommandations clés :

Recommandations

POLYSOMNOGRAPHIE

La polysomnographie demeure la **norme recommandée** pour le diagnostic de l'AOS chez les enfants. Il n'existe actuellement aucune alternative à la polysomnographie.

TEST DU SOMMEIL À DOMICILE

Le test de dépistage de l'apnée du sommeil à domicile (HSAT) peut être utilisé comme option de deuxième choix pour le diagnostic de l'AOS **chez les enfants autrement en santé âgé·e·s de plus de 5 ans**¹ pour lesquels l'accès à la polysomnographie est pratiquement inexistante².

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Les tests suivants peuvent être considérés comme des outils complémentaires dans l'évaluation des enfants présentant une suspicion d'AOS, mais **ne devraient PAS être utilisés seuls pour poser un diagnostic d'AOS chez les enfants** :

- Questionnaire pédiatrique sur le sommeil
- Oxymétrie nocturne, incluant le score d'oxymétrie de McGill

1. Ce seuil d'âge tient compte des données scientifiques actuelles et n'exclut pas une utilisation future chez d'autres groupes d'enfants dès que de nouvelles données seront disponibles.

2. L'expression « pratiquement inexistante » désigne les situations dans lesquelles la polysomnographie est techniquement proposée, mais n'est pas accessible dans la pratique en raison d'un accès limité, de longs délais d'attente, ou de la distance à parcourir et des frais de déplacement pour les familles.



&

